N° 922- Mars 2018 **BULLETIN MENSUEL** **ISSN 0999-9345**

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE SCIENCES ET ARTS DE LA SARTHE

Fondée en 1761, reconnue d'utilité publique par décret du 24 octobre 1968
Adresse : Médiathèque Louis Aragon, 9 rue Julien Pesche-72039 Le Mans cedex 09
Courriel : sasaslemans@gmail.com ; Site internet : www.sciences-et-arts72.fr

VIE DE LA SOCIÉTÉ

PENSEZ À RÉGLER VOTRE COTISATION 2018 (Banque Postale : Rennes 0018872K034)
Adhésion seule 30 €. Cotisation complète comprenant le volume annuel : 42 €. Cotisation pour l'étranger : 50 €. Cotisation de soutien : à partir de 60 € (réduction d'impôt au titre des dons faits par les particuliers, art 200 CGI).

Prochaine séance : **le mardi 6 mars 2018**, 14 h 30, à la médiathèque. L'art des jardins par Damien Foulard et Marie-Laurence Viel.
Nouveaux adhérents : Françoise Noblat, enseignante retraitée, présentée par André Olivier. Louis Lemeur, enseignant retraité, présenté par Jean-Pierre Epinal.
Dates à retenir : **-** Prochaines séances 7 avril, 26 mai, 23 juin.

N'hésitez pas à rendre visite à notre site INTERNET
Faites parvenir votre adresse mail pour FACILITER l'envoi des bulletins mensuels

Assemblée générale 2018. Rapport d'activité

Dans sa globalité, le bilan de l'année 2017 peut être considéré comme très satisfaisant. Si les réunions mensuelles ont abordé des thèmes les plus variés, les sorties traditionnelles de mai et juin ont permis de découvrir un patrimoine architectural parfois méconnu.
Fidèle à ses engagements, notre Société a pu présenter son volume annuel en avril, lors des journées Mans'Art. Autre temps fort, à l'occasion de la 25e Heure du livre, la parution, sur D.V.D., des Procès-verbaux de nos séances, consignés depuis 1761 et numérisés par les soins de Johanne et Michel Chanteloup.
Depuis l'automne 2017, l'annonce de nos conférences paraît dans le magazine hebdomadaire gratuit « Le Mans ma ville », faisant ainsi connaître nos activités à un large public.
Ces sujets de satisfaction ne doivent pas non plus occulter les ombres du tableau. La baisse sensible de la subvention annuelle de la part de la ville du Mans (laquelle il est vrai nous héberge gratuitement), le désengagement total du Conseil départemental, le coût croissant de notre participation aux manifestations qui nous servent de vitrine, la perte d'un petit nombre de sociétaires en dépit d'adhésions nouvelles, peuvent être des objets d'inquiétude pour l'avenir.
Malgré tout, cette année encore, le Conseil d'administration a décidé de ne pas augmenter le montant de la cotisation annuelle, préférant attendre l'année prochaine. Pour l'heure, grâce à la gestion rigoureuse de notre trésorerie il nous est possible d'envisager la sortie prochaine de notre volume annuel présenté dans un nouveau format.

Jean-Pierre EPINAL

BILAN FINANCIER ANNÉE 2017

SOLDE AU 31 DÉCEMBRE **2016**		**SOLDE** AU 31 DÉCEMBRE **2017**	
COMPTE ESPÈCES :	71,70 €	COMPTE ESPÈCES :	14,28 €
BANQUE POSTALE :	2 106,07 €	BANQUE POSTALE :	1699,02 €
CAISSE ÉPARGNE :	11000,00 €	LIVRET A :	13098,31 €
TOTAL :	**13 177, 77 €**	**TOTAL**	**14 811,61 €**

Excédent de l'exercice 2017 : 1633,84 €

COMPTE DE RÉSULTATS POUR L'EXERCICE 2017

RECETTES		DEPENSES	
Cotisations	7 352,50 €	Imprimerie	5 475,45 €
Supplément cotisation de soutien	610,00 €	Assurance et internet	452,48 €
Intérêts livret A	98,31 €	Frais tenue de compte	68,10 €
Subvention ville Le Mans	400,00 €	Frais d'envoi	633,09 €
Subvention Conseil général	0,00 €	Secrétariat	789,55 €
Ventes	1 084,70 €	Bibliothèque	459,00 €
Sortie	1 056,00 €	Sortie	882,00 €
Dons	32,00 €	Locations stands	240,00 €
TOTAL :	**10 633,51 €**	**TOTAL :**	**8 999,67 €**

Excédent Recettes/Dépenses : 1633,84€

Commentaire du bilan financier

Nous avons accueilli sept nouveaux adhérents au sein de notre société, mais treize nous ont quittés et nous sommes 197 à la fin 2017. Cependant grâce à la générosité des sociétaires, à la permanence de la subvention municipale, au succès de la vente du DVD présentant la numérisation de nos procès-verbaux depuis 1761, nous avons pu faire face aux frais de fonctionnement ordinaire de la société et faire relier les derniers volumes en attente. **Nous vous présentons pour l'exercice 2017 un solde créditeur de 1633,84 €.**

Rapport sur la vérification des comptes de l'exercice 2017

Conformément au mandat donné par les statuts au vérificateur des comptes, j'ai examiné les comptes de l'association le 17 janvier 2018 au titre de l'année 2017. Madame Martine Leguy, notre trésorière, m'a remis les documents dont j'avais besoin : livres de trésorerie, factures de frais, carnets de chèques et relevés bancaires. J'ai constaté la régularité des écritures. L'excédent des recettes sur les dépenses, soit 1 633.84 €, est conforme aux opérations figurant dans la comptabilité. Aussi, vous pouvez donner quitus de sa mission à Madame Leguy, pour la gestion des comptes de l'année 2017. (Daniel LENAIN)

Renouvellement du CA. Ont été réélus : Martine Barilly-Leguy, Didier Béoutis, Jean-Jacques Caffieri, Jean-Pierre Epinal, Adrienne Leconte.

Assistance attentive dans l'auditorium de la médiathèque

Compte-rendu de la séance du 10 février 2018 sous la présidence de J.P Epinal,
***L'énergie dans les transports : que nous apprend l'histoire ?* par François Vielliard.**

L'exposé a débuté par la situation actuelle de la consommation d'énergie en France. Elle remet en perspective la part qu'occupent le charbon, les produits pétroliers et l'électricité, avec les évolutions récentes. Alors que le pétrole décline en général, il devient l'énergie dominante dans et pour les transports ; seul, le train a recours largement à l'électricité. Les enjeux pour l'avenir sont ainsi posés ; le retour sur deux siècles d'histoire, depuis la première révolution industrielle avec l'apparition des transports motorisés, montre comment une énergie a pu en chasser une autre.
Un clin d'œil sur les trains desservant Le Mans depuis 1854 donne un panorama remarquable des époques industrielles avec les sources d'énergie qui les caractérisent. Le Mans a d'ailleurs fréquemment été à la pointe du progrès, en passant d'une énergie à la suivante dès que les innovations techniques ferroviaires l'ont permis.
Mais le choix d'une énergie ne se fait pas *in abstracto*. Il est conditionné par un environnement technique, politique et économique complexe. C'est d'abord le type de moteur qui impose son choix ; ou plus précisément, au fur et à mesure qu'apparaissent de nouvelles motorisations au détriment de la chaudière à vapeur, à chaque type de moteur et d'engin de transport, correspond une énergie spécifique. Les contraintes ne font que se multiplier au fil du temps : sécurité d'approvisionnement, commodité d'utilisation, arbitrages financiers, performances technologiques, qualité environnementale, maîtrise industrielle.
Une petite histoire de la traversée de l'Atlantique nord, outre son aspect pittoresque, donne à réfléchir. Les paquebots ont créé un trafic régulier, avec des consommations impressionnantes. Mais, comme ils avaient atteint un niveau de performance maximum pratiquement impossible à dépasser, ils ont été condamnés à disparaître faute de pouvoir encore évoluer face à l'aviation naissante. À l'inverse des idées préconçues, la vitesse n'est donc pas forcément synonyme de consommation accrue ; rapportée au passager, celle-ci est très inférieure en avion qu'en bateau malgré une vitesse sans commune mesure. Le niveau et la comparaison des consommations s'avèrent bien plus compliqués à jauger, car les sauts technologiques introduisent des ruptures radicales.
L'histoire commence, ou s'achève, à l'instant présent. Notre conférencier a donc soulevé un sujet d'actualité, à savoir le recours à l'électricité pour la voiture, et même l'avion. Dans quelle mesure et à quel rythme les transports, autres que ferroviaires, pourront-ils efficacement se passer des énergies fossiles, produits pétroliers pour l'essentiel ? De même, la vitesse n'a plus le vent en poupe. Mais l'accroissement du confort et de l'envie de découvrir le monde risque-t-il de contrebalancer la volonté constante d'économiser l'énergie ? Finalement, l'énergie n'est-elle qu'au commencement de son histoire ? Cette promenade exploratoire sur deux siècles pourrait bien le laisser à penser.

Trois machines… trois énergies… sur la même image

LES BRÈVES DE JOSEPH GUILLEUX

Le Mans.

L'Insee a publié le 30 novembre dernier une étude montrant que l'emploi a progressé plus rapidement dans la région des Pays de la Loire qu'ailleurs en France, de 1982 à 2013, tout en faisant apparaître des disparités. L'aire urbaine du Mans a diminué régulièrement passant de 10,5 % à 9,2 %, du fait de la faiblesse de la progression de la population et de la perte d'emplois agricoles et industriels

Musée de Tessé. Entrée en 1983, la momie qu'on pensait être une jeune femme, a passé un scanner en octobre 2017 à l'hôpital du Mans. Les résultats permettent de conclure qu'il s'agit d'un homme de moins de trente ans d'après la forme du crâne et du bassin (ML et OF, 12 décembre)

Égalité femmes/hommes Les collectivités territoriales doivent présenter, lors des débats d'orientation budgétaire, un rapport sur la situation en la matière. À la mairie on compte 1045 femmes pour 655 hommes (taux de féminisation : 61 %). À Le Mans Métropole : 488 femmes et 1073 hommes (31 %). Ces différences s'expliquent surtout par le fait qu'à la ville, beaucoup de postes sont en relation avec la population, alors que les emplois plus techniques se retrouvent plutôt à Le Mans Métropole (ML, 13 décembre).

Aménagement urbain. La société **Adim Ouest** va acquérir l'ilôt entre l'avenue Jean-Jaurès et la rue de la Mission, où devait se construire la Cité de la Musique. Cette société se propose d'y réaliser un ensemble immobilier d'une surface de plancher d'environ 12 655 m^2 comprenant 183 logements (40 % de logements sociaux), des bureaux et des cellules commerciales (OF, 15 décembre).

Les vélos de la Setram. Avec un parc de 500 vélos, la Setram a des difficultés pour répondre à la demande. Dans le cadre du renouvellement de la délégation de service public pour six ans (2018-2024), le parc d'engins à assistance électrique va être porté à 1000 dès cette année (ML, 15décembre).

La sculpture de François Stahly (1911-2006). Absente pour cause de rénovation depuis le 6 novembre, elle vient de retrouver sa place sur un socle refait place de l'Éperon (ML et OF, 19 décembre).

Tracteurs Claas. Le site de fabrication du Mans (700 emplois) a produit environ 9 000 tracteurs en 2017. Si les ventes en France ont reculé de 13 % sur 2016, l'export représente plus de 70 % de la production. Asie centrale et Europe de l'Est tirent la croissance du groupe. Pour répondre aux commandes de plus en plus variées, le fabricant prévoit, en 2018, un investissement de 9 millions d'euros au Mans (ML, 15 décembre).

Trois reliquaires retrouvés. Leur l'histoire est liée à celle des guerres de Vendée ; ils étaient restés dans une armoire de l'église de Champtoceaux (Maine-et-Loire). L'un d'eux renfermerait de nombreux fragments d'os d'évêques du Mans, dont une relique de Saint-Julien. Ils auraient été rapportés, en 1793, de la cathédrale du Mans par l'abbé Alexis Thomas Barbot survivant de la Virée de Galerne (ML, 19 décembre).

24 Heures du Mans 2018. Alors que Porsche et Audi ont mis fin à leur programme d'endurance, Toyota a confirmé sa participation à la Super-Saison 2018-2019, donc aux prochaines 24 Heures, avec deux voitures (ML et OF, 20 décembre).

Stationnement payant. Au 1er janvier 2018, il a changé de statut juridique. Fini le PV unique à 17 € pour défaut ou insuffisance de paiement. Place au forfait post-stationnement (FPS) fixé à 30 €, minoré à 20 € s'il est payé dans les trois jours (ML et OF, 20 décembre).

Département.

La Milesse. Communauté Emmaüs. La grande vente d'hiver a été victime de son succès. Dès l'ouverture, le stand des bijoux a été pris d'assaut, avec bousculade, cris et insultes. Par ailleurs, pour la première fois,

profitant de cette agitation, des voleurs ont prestement soustrait des livres de collection. Un dispositif de surveillance devra être mis en place lors des prochaines ventes (OF, 3 décembre).

Souillé. Neuf panneaux explicatifs autour de la culture du chanvre ont été réalisés et vont être positionnés le long d'un sentier de randonnée. Depuis le centre du bourg où se trouve un four à chanvre, les randonneurs enrichiront leurs connaissances sur cette culture qui a perduré jusqu'aux années 1960. Il existe encore neuf fours à chanvre sur la commune (OF, 3 décembre).

La Flèche. L'imprimerie Brodard &Taupin qui emploie une centaine de salariés, a fêté ses cinquante ans. Installée en 1967, elle imprime l'intégralité des Bibliothèques Rose et Verte jusqu'au début des années 1980. En 1991 est installée la machine Cameron. Hachette cède l'entreprise au groupe CPI en 1998. Le parc machine pour le format poche (rotative offset, ligne de brochage, extension des bâtiments) a été totalement renouvelé en 2010 (OF, 4 décembre).

La Chapelle-Saint-Aubin. Inauguré le 7 décembre 1982**, l'hypermarché Auchan** a fêté ses 35 ans. Il emploie 399 salariés en CDI et 288 CDD ont été conclus en 2017. Il est le premier de la région en chiffre d'affaires (124 millions d'euros), classé 40e au plan national (OF, 7 décembre).

Arrêts de travail. Le département a enregistré, à la fin novembre 2017, une augmentation de 6 % de la masse des indemnités journalières versées par l'assurance maladie. 205 600 arrêts maladie ont été prescrits entrainant un versement global de 81 millions d'euros d'indemnités journalières (ML et OF, 8 décembre).

Passages à niveau. La tragédie de Milla**s** a remis au jour le fait que deux passages à niveau de la Sarthe sont qualifiés de dangereux : celui de **Rouessé-Vassé** entre Sillé-le-Guillaume et Voutré, et celui de la **rue de la Foucaudière au Mans**. Une enquête publique a été conduite au printemps dernier en vue de la réalisation dans les deux ans d'un pont à Rouessé-Vassé. Rien n'est prévu pour celui du Mans (ML, 16 décembre).

Le directeur gérant : Jean-Pierre Epinal
Impression SASAS